

# FICHE FORMATION

Version 1 : 08/11/2021

Mise à jour le : 29/08/2023

**INSTITUT** : Institut de Formation et de Recherche En Santé  
Institut de Formation en Pédicurie-Podologie

**TITRE DE LA FORMATION** : Diplôme d'État en pédicurie-podologie associé à la Licence mention sciences pour la santé parcours Sciences du soin

## - Objectifs de la formation<sup>1</sup>

- Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic dans le domaine de la pédicurie podologie.
- Concevoir, conduire et évaluer un projet thérapeutique en pédicurie-podologie (1).
- Mettre en œuvre des activités thérapeutiques dans le domaine de la pédicurie-podologie.
- Concevoir et conduire une démarche de conseil, d'éducation, de prévention en pédicurie-podologie et en santé publique.
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention.
- Évaluer et améliorer sa pratique professionnelle.
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
- Gérer une structure et ses ressources.
- Coopérer avec d'autres professionnels.
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

## - Débouchés de la formation

Le taux d'emploi à l'issue de la formation est de 100%.

La profession s'exerce majoritairement en libéral (96,83% des professionnels<sup>2</sup>). L'installation est libre sur l'ensemble du territoire.

Les 180 ECTS acquis au titre du diplôme d'État de pédicure-podologue ainsi que la Licence Science du soin permettent la poursuite d'études notamment en :

- Master à l'université (santé publique, biomécanique, sciences de l'éducation, ergonomie...);
- Diplôme Universitaire (différents DU : sport, diabète, éducation thérapeutique...);
- Diplôme de cadre de santé ;
- Accès à d'autres métiers de la santé par l'intermédiaire de passerelles (masseur-kinésithérapeute, infirmier...).

## - Durée

La formation se déroule en 3 ans, elle est structurée en 6 semestres.

---

<sup>1</sup> Sources : Arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d'Etat de pédicure-podologue

<sup>2</sup> [Démographie professionnelle \(onpp.fr\)](http://demographie.professionnelle.onpp.fr)

### - Horaires

Les horaires de formation sont variables en fonction des possibilités des différents intervenants : les enseignements débutent en général à 08h00 et peuvent se terminer à 19h00.

### - Public bénéficiaire

La formation est ouverte aux bacheliers, aux étudiants ainsi qu'à un public en reconversion professionnelle.

### - Prérequis

Peuvent être admis en première année de formation au diplôme d'Etat de pédicure podologue, les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme<sup>3</sup>.

Peuvent être admis dans les formations conduisant au diplôme d'Etat de pédicure podologue, les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimale de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale.

### - Contenu de la formation :

La licence Sciences du soin est construite en réponse au décret du 11 mai 2020 qui précise les modalités d'universitarisation des formations relevant du titre III du livre IV du code de l'éducation conformément à l'article 39 de la dernière loi de santé.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/5/11/2020-553/jo/texte>

#### **Programme de formation :**

*1<sup>ère</sup> année : Découverte du métier et acquisition du socle de connaissances fondamentales en santé*

*2<sup>ème</sup> année : Appropriation des acquis et développement du raisonnement clinique*

*3<sup>ème</sup> année : Professionnalisation et autonomisation professionnelle. Initiation à la recherche professionnelle*

#### **Approche pédagogique par acquisition de compétence**

*Les enseignements sont articulés autour de 6 grands domaines de compétences*

*Domaine n° 1 : Sciences Physiques, Médicales et Biologiques*

*Domaine n° 2 : Sciences Humaines, sociales, Droit et Gestion*

*Domaine n° 3 : Science et Fondements de la Pédicurie-Podologie*

*Domaine n° 4 : Pratiques Cliniques et Thérapeutiques en Pédicurie-Podologie*

*Supports pédagogiques et techniques*

*Domaine n° 5 : Méthodes et outils de travail*

*Domaine n° 6 : Intégration des savoirs et développement professionnel du Pédicure-Podologue*

Pour plus de détails, consulter l'arrêté du 15 juillet 2012 en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Santé, Protection sociale, Solidarité - N° 6 du 15 juillet 2012 \(solidarites-sante.gouv.fr\)](https://www.solidarites-sante.gouv.fr)

### - Modalités et délais d'accès

Pour les nouveaux bacheliers, l'inscription et la formulation des vœux se fera sur le site <https://www.parcoursup.fr/> avant le 06/04/2023, pour la rentrée de septembre 2023.

---

<sup>3</sup> Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'Etat de pédicure podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical et portant dispositions diverses

En cas d'admission, un dossier sera envoyé par l'IFPP qu'il faudra retourner, avec les documents demandés. La date exacte de la rentrée est précisée dans le dossier d'inscription. Ces modalités concernent aussi les candidats en reconversion professionnelle.

### - **Méthodes et outils pédagogiques :**

Les études sont organisées en alternance entre enseignements théoriques et pratiques. La charge de travail globale est de 5400h réparties sur les 3 années d'étude.

#### **Organisation des études**

- Les enseignements magistraux  
Les enseignements sont programmés en présentiel mais aussi en à distance via visioconférence.
- Les travaux dirigés et travaux pratiques  
Ils permettent la mise en application des savoirs théoriques.
- La formation clinique  
**La formation clinique interne :**  
Elle se déroule en alternance avec les cours théorique et les TD. La clinique de l'institut permet de recevoir des patients extérieurs qui bénéficient de consultation de pédicurie et/ou de podologie. La clinique est conçue comme pourrait l'être un cabinet libéral afin de recréer les conditions réelles d'exercice professionnel.  
**La formation clinique externe :**  
Les étudiants intègrent des milieux hospitaliers, extrahospitaliers, des stages en cabinet libéral mais aussi des évènements sportifs.

L'alternance entre enseignements pratiques, travaux dirigés et enseignements théoriques permet à l'équipe pédagogique de mettre en œuvre différentes méthodes pédagogiques afin que l'apprenant mobilise et acquière les compétences nécessaires à l'exercice de son métier :

- Méthode transmissive ou magistrale
- Méthode démonstrative
- Méthode interrogative
- Méthode active de découverte
- Méthode expérientielle

Les moyens pédagogiques peuvent être mis en commun avec les différentes filières de l'institut afin de permettre les échanges interdisciplinaires et le partage d'expérience.

#### **Suivi pédagogique individualisé et adapté :**

L'enseignement individualisé est favorisé. Un suivi pédagogique constant est proposé.

Les enseignements pratiques sont réalisés en demi-promotion (10 étudiants)

Des solutions individuelles sont proposées en fonction de l'avancé de l'étudiant et de ses difficultés éventuelles : tutorat, remise à niveau etc...

- **Moyens pédagogiques et d'encadrement**
- **2 campus (site Balzac à Alençon et site Damigny sur le pôle universitaire d'Alençon)**

Amphithéâtres modulables, équipés d'écran et permettant la visioconférence, places équipées de prises individuelles

Des locaux de manipulation spacieux sont mis à disposition

Salles de cours spacieuses et agréables toutes équipées de moyens techniques de visionnage.

Mise à disposition de salle de travail personnel.

- **Institut de formation en pédicurie podologie**

**Atelier de fabrication d'orthèse** : équipée pour un apprentissage à la fabrication de prothèses plantaires

**Salle d'anatomie palpatoire** (espace d'analyse de la marche...)

**Clinique de consultation agréée et équipée de moyens modernes.**

**Salle de pédicurie** : l'ensemble du plateau technique est individualisé.

**Salle d'examen clinique de podologie** (Salles de consultation équipées de tables d'examen électriques, podoscopes, plateformes barométriques, matériel de thermoformage, semelles connectées...)

**Laboratoire d'analyse du mouvement**

L'équipement est récent et à la pointe de la technique actuelle

- **Equipe pédagogique :**

L'équipe pédagogique est composée de spécialistes métier en exercice : chirurgien, médecins spécialisé (dermatologue, endocrinologue, rhumatologue, master de biomécanique), pédicures-podologues, masseur kinésithérapeutes, infirmières....

La direction pédagogique est assurée par une pédicure-podologue Master 2 en sciences de l'éducation

- **Suivi et évaluation**

Les évaluations sont organisées en fin de semestre et donnent lieu à une session de rattrapage, à défaut.

Des oraux spécifiques concernant les connaissances de cœur de métier sont organisés à chaque semestre permettant ainsi un suivi personnalisé. Les étudiants peuvent ainsi s'autoévaluer et déterminer des axes d'amélioration avec le formateur.

Les modalités d'évaluation sont variées :

- Devoir sur table rédactionnel
- QCM et QORC
- Travaux de groupe et de recherche
- Exposés oraux
- Travail de recherche
- Mémoire de fin d'année
- Réalisation d'actes professionnels....

- **Tarifs**

Les frais de scolarité au titre de l'année 2022- 2023 étaient de 7500 euros/année de scolarité.

Prévoir l'achat obligatoire d'une mallette de matériel obligatoire tarif indicatif : (990 euros en 2022).

- **Accessibilité PSH :**

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap **sous réserve de la prise en charge des frais par les administrations concernées.**

L'institut est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite.

- **Contact**

IFRES IFPP

25, rue Balzac- BP 56

61002 Alençon cedex

Secrétariat : Mme Goñi 02 33 80 32 57 [sec.podo@ifres-alencon.com](mailto:sec.podo@ifres-alencon.com)

Directrice Pédagogique : Mme DELAIR Anne Sophie : 02 33 80 32 59 [dirpedagopodologie@ifrs-alencon.com](mailto:dirpedagopodologie@ifrs-alencon.com)